

## POINT DE LANGUE

**Réparation** Action de réparer une faute, une offense.  
Compensation, dédommagement - dommages-intérêts.  
Somme accordée par une juridiction pour indemniser la victime du préjudice subi par elle.  
Résultat du recours exercé, indemnisation de l'auteur du recours par la réparation du préjudice.  
(*remedy, relief, redress*)

réparation convenable et juste eu égard aux circonstances *appropriate and just remedy in the circumstances*

réparation délictuelle *tort reparation*

réparation demandée *relief claimed, sought*

réparation du dommage *compensation for damage*

réparation fondée sur la *Charter* *Charter remedy*

réparation pécuniaire *monetary relief*

réparation du préjudice *redress for damage*

réparation satisfaisante *adequate redress*

accorder une réparation *to grant remedy, relief*

action en réparation *action for relief*

chercher à obtenir réparation *seek a redress*

demande de réparation *claim for relief*

demander une réparation *pursue a remedy*

donner ouverture à réparation *to provide a case for relief*

obtenir une réparation *obtain a remedy*

solliciter une réparation *claim relief, seek relief, apply for relief*

Réparation efficace, entière, équitable, pleine.

Accorder, faire, offrir, refuser une réparation.

Demander, obtenir réparation.

Le juge conclut qu'il s'agit là de la **réparation** appropriée.

Cette forme de **réparation** est prévue dans la *Loi*.

Étant donné qu'il n'y a pas eu de violation des droits linguistiques garantis par la *Charte*, il n'y a pas lieu à **réparation**.

**NOTA :** Plusieurs outils électroniques et ouvrages ont servi d'inspiration au point de langue notamment pour les définitions et le cooccurrences. Citons entre autres : **Le Petit Robert - CD-ROM; Collins; Termium Plus** et ses outils d'aide à la rédaction dont le **Juridictionnaire** réalisé pour le compte du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de la Faculté de droit de l'Université de Moncton par Jacques Picotte, jurilinguiste-conseil et Jacques Beauchesne, **Dictionnaire des cooccurrences**, Montréal, Guérin, 2001; **TransSearch**; Marie-Éva de Villiers, **Multidictionnaire de la langue française**, 4<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Québec Amérique, 2003; Louis Beaudoin et Madeleine Mailhot, **Expressions juridiques en un clin d'œil**, 2<sup>e</sup> éd., Cowansville, Yvon Blais, 2000.

Institut Joseph-Dubuc, 2004-2005 – numéro 15